

Produit Statistique Naissances et fécondité

La statistique de naissances et de fécondité est élaborée à partir de deux sources : le bulletin de déclaration de la naissance vivante à l'état civil et le Registre national. La première source est la plus importante et la plus riche. Elle apporte beaucoup d'informations sur tous les enfants nés dans le pays (les naissances de fait), ainsi que sur leurs parents. La seconde est la plus rapide. Elle ne donne des informations que sur les naissances d'enfants dont l'un des parents est inscrit au Registre national. En combinant ces 2 sources et en prenant, depuis 2010, le Registre national comme source de base, la statistique s'intéresse uniquement aux naissances vivantes issues de mères résidant légalement en Belgique, que ces naissances aient eu lieu dans le pays ou à l'étranger.. Elle les répartit, par sexe et par mois, selon les entités administratives du pays, selon les principales caractéristiques de la mère (âge, état civil, état d'union, niveau d'instruction, statut professionnel, nationalité) et selon certaines caractéristiques de l'accouchement et du nouveau-né (lieu, mode, gémellité, poids, durée de la grossesse, anomalie congénitale). Elle produit enfin différents indicateurs de fécondité qui permettent de situer le niveau et l'évolution de la dynamique démographique du pays : taux de fécondité par âge, indice conjoncturel de fécondité (ICF), âge moyen à la maternité et taux net de reproduction.

Mise à jour des métadonnées

Mise à jour du document 24/01/2019

Présentation

<i>Mots-clés</i>	-
<i>Domaine</i>	3.7.07. Population
<i>Unité statistique - Titre</i>	La naissance vivante
<i>Unité statistique - Description</i>	-
<i>Population statistique - Titre</i>	Ensemble des naissances vivantes de droit
<i>Population statistique - Description</i>	Ensemble des naissances vivantes qui ont fait l'objet d'un enregistrement au Registre national. . Les naissances issues de mères non résidentes sont exclues de la statistique. Les naissances survenues à l'étranger et issues de mères résidant légalement en Belgique ne sont incluses qu'à partir de 2010.
<i>Couverture géographique</i>	Belgique

Présentation

<i>Couverture temporelle</i>	-
<i>Couverture sectorielle</i>	-
<i>Autres couvertures</i>	-

Période de référence

<i>Première période de référence disponible</i>	1998 (effectifs généraux depuis 1830)
---	---------------------------------------

Mandat institutionnel

<i>Production statistique obligatoire</i>	Statistique produite en vertu d'une obligation légale belge ; Statistique produite en vertu d'une obligation légale européenne
<i>Référence légale</i>	Arrêté royal du 14 juin 1999 prescrivant une statistique annuelle des naissances. ; Règlement (UE) No 1260/2013 du Parlement Européen et du Conseil du 20 novembre 2013 relatif aux statistiques démographiques européennes ; Règlement d'exécution (UE) N o 205/2014 de la Commission du 4 mars 2014 fixant des conditions uniformes pour la mise en oeuvre du règlement (UE) no 1260/2013 du Parlement européen et du Conseil relatif aux statistiques démographiques européennes, en ce qui concerne la ventilation des données, les délais et les révisions de données

Confidentialité

<i>Confidentialité - Niveau</i>	Données non-confidentielles
---------------------------------	-----------------------------

Politique de publication

<i>Calendrier de diffusion</i>	-
<i>Périodicité</i>	Annuelle

Format de diffusion

<i>Communiqué de presse</i>	Communiqué de presse
<i>Publications</i>	Publication sur le web (www.statbel.fgov.be)
<i>Base de données en ligne</i>	-
<i>Open Data</i>	https://statbel.fgov.be/fr/open-data?category=51
<i>Accès aux micro données</i>	-
<i>Autres</i>	-

Accessibilité de la documentation

<i>Documentation sur la méthodologie</i>	-
<i>Documentation sur la qualité</i>	-

Gestion de la qualité

<i>Assurance de la qualité</i>	-
<i>Évaluation de la qualité</i>	-

Pertinence

<i>Besoins des utilisateurs</i>	Association professionnelle, fédération sectorielle, groupe d'employeurs, universités, écoles supérieures ou autre enseignement ; Bureau fédéral du Plan (BFP) ; Institutions internationales (Eurostat, FMI, Commission Européenne, UNSD, WHO, ...) ; Institutions provinciales et locales ; Services publics régionaux
<i>Satisfaction des utilisateurs</i>	La disponibilité est satisfaisante. ; La disponibilité s'est fortement améliorée ; La précision a été renforcée ; La précision est satisfaisante. ; Le contenu est satisfaisant.
<i>Exhaustivité</i>	-

Exactitude et fiabilité

<i>Exactitude</i>	-
<i>Erreur d'échantillonnage</i>	-
<i>Erreur non due à l'échantillonnage</i>	-

Actualité

<i>Actualité</i>	Résultats disponibles 1 an après la période de référence
------------------	--

Comparabilité

<i>Comparabilité - Géographique</i>	-
<i>Comparabilité - Dans le temps</i>	-
<i>Comparabilité - Sectorielle</i>	-
<i>Comparabilité - Autre</i>	Il y a eu un changement en 2010, suite au recours au Registre national pour dénombrer plus précisément les événements de droit (naissances vivantes issues de mère ayant leur résidence habituelle en Belgique).

Cohérence

<i>Cohérence - Interne</i>	La cohérence est garantie entre les sous-domaines, les variables, etc. ; La cohérence est garantie entre les sous-populations.
<i>Cohérence - Entre domaines</i>	Il y a cohérence entre les unités interrogées et les unités observées. ; La cohérence entre les concepts, définitions et nomenclatures est contrôlée. ; Les concepts, définitions et nomenclatures sont sauvegardés et gérés. ; On utilise des concepts et des notions reconnus (concepts nationaux ou internationaux si la cohérence à ce niveau a pu être évaluée). ; On utilise des nomenclatures reconnues (au niveau international ou national).

Révision des données

<i>Révision des données - Politique</i>	-
<i>Révision des données - Pratique</i>	-

Traitement statistique

<i>Données de base - Enquêtes</i>	-
<i>Données de base - Données administratives</i>	Bulletins statistiques de l'état civil : Naissance d'un enfant né vivant (Modèle I) ; Registre national des personnes physiques (RNPP)
<i>Données de base - Produits statistiques</i>	-
<i>Fréquence de collecte des données</i>	Continu
<i>Collecte des données</i>	-
<i>Élaboration des données</i>	-

Traitement statistique

Ajustement

-

Commentaires

Documents liés

<i>Titre</i>	<i>URL</i>
Internet: Naissances et fécondité	https://statbel.fgov.be/fr/themes/population/naissances-et-fecondite

Identifiants externes

<i>Type</i>	<i>ID</i>
INVS	9992000

Variables statistiques

<i>Titre</i>	<i>Définition</i>	<i>Unité/Nomenclature</i>
Mois de naissance	Mois de naissance extrait de la date de naissance	Mois de l'année
Sexe enfant	Sexe de l'enfant	Masculin/Féminin
Lieu de naissance	Lieu de l'accouchement	Code de lieu (0 à 9)
Gémellité	Nombre total de naissances, mort-nés compris, issu de l'accouchement	N (Fréquence absolue)
Rang de l'enfant	Rang de l'enfant dans l'ensemble des naissances vivantes de la mère	Nombre d'enfants
Age gestationnel	Durée de la grossesse (en semaines) au moment de la naissance	Nombre de semaines
Mode d'accouchement	Type d'assistance à l'accouchement	C/F/V/S/Si/A
Anomalies congénitales	Présence d'une ou plusieurs anomalies congénitales	Oui / non
Poids	Poids (en grammes) de l'enfant à la naissance	Gramme
APGAR à 1 min	Indice d'APGAR à 1 minute	De 1 à 10
APGAR à 5 min	Indice d'APGAR à 5 minutes	De 1 à 10
Commune de naissance	Commune où la naissance a eu lieu et où l'enfant a été déclaré (ou pays, si naissance à l'étranger)	REFNIS et GEOBEL
Age de la mère	Age de la mère, en années révolues, calculé comme la différence entre la date de naissance de l'enfant et la date de naissance de la mère	Nombre d'années

Variables statistiques

Année de naissance de la mère	Année de naissance de la mère, extrait de sa date de naissance	YYYY
Age du père	Age du père, en années révolues, calculé comme la différence entre la date de naissance de l'enfant et la date de naissance du père	Nombre d'années
Année de naissance du père	Année de naissance du père, extrait de sa date de naissance	YYYY
Niveau d'instruction de la mère	Niveau d'instruction le plus élevé achevé ou diplôme	Niveau d'études (3 classes)
Niveau d'instruction du père	Niveau d'instruction le plus élevé achevé ou diplôme	Niveau d'études (3 classes)
Situation professionnelle de la mère	Situation professionnelle au moment de la naissance	Code 1 à 5, 9
Situation professionnelle du père	Situation professionnelle au moment de la naissance	Code 1 à 5, 9
Statut professionnel de la mère	Etat social dans la profession au moment de la naissance ou dans la dernière profession exercée (pensionné, chômeur...)	Code 1 à 5, 9
Statut professionnel du père	Etat social dans la profession au moment de la naissance ou dans la dernière profession exercée (pensionné, chômeur...)	Code 1 à 5, 9
Nationalité d'origine de la mère	Nationalité d'origine déclarée à l'état civil	GEOBEL
Nationalité d'origine du père	Nationalité d'origine déclarée à l'état civil	GEOBEL
Nationalité actuelle de la mère	Nationalité de la mère au moment de la naissance	GEOBEL
Nationalité actuelle du père	Nationalité du père au moment de la naissance	GEOBEL
Résidence de la mère	Résidence légale de la mère au moment de la naissance	REFNIS
Etat civil de la mère	Etat civil de la mère au moment de la naissance	Code NIS d'état civil (1 à 5, 9)
Etat d'union de la mère	Etat d'union de la mère au moment de la naissance	Seule / En union
Age de la mère au mariage	Si mariée, âge de la mère au mariage, calculé comme la différence entre la date de mariage et la date de naissance de la mère	Nombre d'années

Variables statistiques

Résidence habituelle de la mère	Résidence habituelle de la mère au moment de la naissance (commune ou pays, si résidence à l'étranger)	REFNIS et GEOBEL
---------------------------------	--	------------------
